

10 janvier 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# PROGRAMME DES COMMUNICATIONS EN CONSEIL DES MINISTRES POUR JANVIER ET FEVRIER 1978

MON CHER PREMIER MINISTRE `RAYMOND BARRE`, LA VIE PUBLIQUE SERA DOMINEE, AU-COURS DES PROCHAINES SEMAINES, ET AVANT MEME L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE, PAR LA PREPARATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES. S'IL EST NORMAL QUE, DANS NOTRE DEMOCRATIE, LE DEBAT POLITIQUE MOBILISE DES ENERGIES, IL NE FAUT PAS QUE CE SOIT AU DETRIMENT DES INTERETS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE NATIONALE. J'ATTACHE LA PLUS GRANDE IMPORTANCE A CE QUE LE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL SE POURSUIVE SANS RELACHE, AU SEUL SERVICE DES INTERETS GENERAUX DU PAYS. D'UNE\_PART, IL CONVIENT DE CONDUIRE A LEUR TERME CERTAINES ACTIONS ENGAGEES DE LONGUE DATE ET QU'IL EST POSSIBLE DE CONCLURE D'ICI LA FIN DE LA PRESENTE LEGISLATURE. D'AUTRE\_PART, IL EST NECESSAIRE D'ENGAGER, NOTAMMENT PAR LES ETUDES APPROPRIEES, LA PREPARATION D'ACTIONS NOUVELLES, DE LONGUE HALEINE, QUI DEVRONT ETRE MENEES A BIEN AU-COURS DE LA LEGISLATURE PROCHAINE. DANS CET ESPRIT, J'AI ARRETE AU COURS DU CONSEIL DES MINISTRES D'AUJOURD'HUI, POUR LA PERIODE S'ETENDANT JUSQU'AU 1ER MARS PROCHAIN, LE PROGRAMME DE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL QUE JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-JOINT. VEUILLEZ CROIRE, MON CHER PREMIER MINISTRE, A L'ASSURANCE DE MES SENTIMENTS LES MEILLEURS, ET A CELLE DE MA TRES CORDIALE CONSIDERATION

- \

COMMUNICATIONS. MOIS DE JANVIER. 18 JANVIER : - APPLICATION DE LA LOI ROYER, - MISE EN\_PLACE DU REGIME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS, - MISE EN\_OEUVRE DE LA LOI D'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS, - BILAN DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI, - DEVELOPPEMENT DE LA COMMUTATION ELECTRONIQUE ET LES SERVICES OFFERTS PAR LA TELECOMMUNICATION. 25 JANVIER : - POLITIQUE DE DEFENSE, - POLITIQUE DE LA CONSTRUCTION AERONAUTIQUE, - POLITIQUE DE L'ART LYRIQUE. MOIS DE FEVRIER. 1ER FEVRIER : - RAPPORT SUR LES MESURES PRISES POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITE\_D\_ETUDES\_SUR\_LA\_VIOLENCE `RAPPORT PEYREFITTE`. 8 FEVRIER : - LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL, - LA FORET, - LA PROCEDURE DES OPA `OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT`, - AMELIORATION DU REMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRE. 15 FEVRIER : - LA DECENTRALISATION EN PROVINCE DES ACTIVITES TERTIAIRES, - RESULTATS DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI. 22 FEVRIER : - LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, - L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- \